

ANNEE SCOLAIRE 2024 2025

Circonscription Lyon-Vaise/Tassin  
PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

<b>ECOLE</b> <b>Maternelle Victor Hugo</b> <b>12, rue de la Vuldy</b> <b>69290 Saint Genis les Ollières</b>	
<b>Date</b>	<b>Lundi 4 Novembre</b>
<b>Commune</b> <b>Saint Genis les Ollières</b>	

<b>Participants</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
<p>- <b>Présidente de séance</b> : Béatrice MIRAMAND, Directrice</p> <p>- <b>Enseignantes</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• MARA Nathalie</li><li>• CHAUDIER Alexandra</li><li>• TRIPETZKY GUYOT Angeline</li><li>• MALLET Agnès</li><li>• NERIEUX-SAURET Céline</li><li>• TANCRE Delphine</li></ul> <p>- <b>Parents élus</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Tochon</li><li>• Mme Giesbert</li><li>• Mme Cicciu</li><li>• M. Bourru</li><li>• Mme Saldana</li><li>• Mme Monceau</li><li>• Mme Carrara</li><li>• Mme Delmotte</li><li>• Mme Do Brito</li><li>• M. El Jellouli</li></ul> <p>- <b>Mairie</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• ROCHE Joëlle (Adjointe aux Affaires Scolaires)</li><li>• CARLIN Marie Françoise (Responsable des Affaires Scolaires)</li><li>• Dominique SINAY (Conseillère Municipale)</li></ul> <p>- <b>ATSEM</b> :</p> <p>Mme Robert Katy</p> <p>-<b>DDEN</b></p> <p>Mme THEL DDEN</p>	

## ANNEE SCOLAIRE 2024 2025

Absents excusés	prénom, nom, fonction
-	Madame BOUCHUT, I.E.N

Ordre du jour
1 – Présentation de l'équipe éducative 2 – Résultats des élections des représentants des parents d'élèves 3 – Rôle du conseil d'école 4 – Rôle du RASED 5 – Règlement intérieur de l'école 6 – Informations sur l'organisation pédagogique de l'école : effectifs, APC, projets, évaluation d'école 7 – Sécurité 8 – Mairie : projets : végétalisation des cours /restaurant scolaire 9 – Questions des représentants de parents d'élèves posées en amont du conseil d'école.

## Rédaction du procès-verbal

### 1 – Présentation de l'équipe éducative

2 Bâtiments : Bâtiment F : 2 classes de GS et le bureau de la Directrice  
Bâtiment E : 2 classes de PS, 2 classes de MS et 1 classe de PS/GS

- Mme Miramand : Directrice + Classe de 25 GS. Déchargée les vendredis et certains jeudis. Complétée par Justine Imbault. ATSEM : Kathy Robert.
- Mme Tancre : Classe de 28 MS. ATSEM : Audrey Bleu
- Mme Mara : Classe de 28 PS. ATSEM : Anne Cellier
- Mme Mallet : Classe de 5PS + 20 GS. ATSEM : Corinne Bonjour
- Mme Tripetzky Guyot : Classe de 29 MS. ATSEM : Dragana Stefanovic
- Mme Nérieux -Sauret : Classe de 26 GS. Complétée les mardis par Camille Prudhomme. ATSEM : Elisabeth Da Silva
- Mme Chaudier : Classe de 27 PS. Complétée les lundis par Emeline Terrasse. ATSEM : Stéphanie Soave Bernard.

Une AESH Florence Boyer intervient dans plusieurs classes de l'école pour accompagner des élèves ayant des notifications MDPH .

### 2 – Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

- L'élection a eu lieu le vendredi 11 octobre par correspondance
  - o Une seule liste : FCPE

## ANNEE SCOLAIRE 2024 2025

- Le nombre de parents élus est dépendant du nombre de classes. 7 parents ont été élus titulaires + 7 suppléants.
  - 342 inscrits sur les listes électorales
  - 280 votants
  - 19 votes blancs ou nuls
  - 82% taux de participation ( 72% année précédente et 53% moyenne nationale)
- L'équipe éducative a salué la mobilisation des parents lors de ces élections ainsi que le nombre de parents élus (titulaires et suppléants). La directrice remercie les parents qui sont intervenus lors des réunions de rentrée pour présenter leurs rôles .
- Constat partagé du côté des parents d'élèves, engagement et mobilisation sur les actions qui seront menées au cours de l'année par l'APE.

### 3 – Rôle du conseil d'école

Au cours de l'année, 3 conseils se tiendront : 1 par trimestre.

- Prochains conseils : jeudi 13 mars (19-21H) et lundi 16 juin (19-21H)

Rôle du conseil d'école

- Vote le règlement de l'école
- Reflexion sur budget alloué à l'école
- Participe au projet d'école
- Réflexion sur la restauration scolaire....

### 4 – Rôle du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté)

IEN (Inspectrice de Education Nationale) : Mme BOUCHUT

Circonscription : Lyon Vaise Tassin

La circonscription est un regroupement de plusieurs écoles

Dans chaque RESEAU il y a une psychologue scolaire et des enseignants spécialisés (domaine pédagogique ou domaine comportemental)

Sur l'école de Saint Genis le choix a été fait par l'IEN de ne pas proposer d'aide des enseignants spécialisés, mais la psychologue scolaire peut nous aider. Elle participe notamment aux équipes éducatives organisées pour certains enfants à besoins particuliers (en terme d'apprentissage ou en termes de comportement) afin de mettre en place des aides pour faire progresser les enfants.

## 5 – Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école Victor Hugo s'appuie sur la trame du règlement départemental et est voté au début de chaque année scolaire par le conseil d'école . Le règlement est signé au début de l'année par les parents. Il agit comme un contrat qui engage les parents.

Mme Miramand propose deux points de modification au règlement intérieur cette année :

- **Les horaires d'accueil.** L'amplitude horaire d'ouverture des portes du précédent règlement était alors 8H20-8H40. De nombreux retards ont été constatés l'année dernière, particulièrement lors de l'accueil du matin. Cela pose deux problèmes :
    - o L'école étant soumise au plan Vigipirate, toujours au niveau le plus élevé : urgence attentat , les portes de l'école doivent rester ouvertes sur les temps les plus courts possibles.
    - o Pour les enfants « retardataires », le temps d'accueil et de transition entre l'arrivée à l'école et les apprentissages est trop court.
- ⇒ Mme Miramand propose une réduction de la plage horaire d'accueil : 8H20-8H30.
- o Les parents d'élèves ont fait part de difficultés à gérer la dépose de plusieurs enfants d'une même fratrie au sein de l'établissement de part l'éloignement entre certains bâtiments, l'encombrement des couloirs, le manque d'autonomie des plus petits pour se déshabiller, etc. Les parents d'élèves ont ainsi proposé un compromis d'ajustement des horaires, uniquement pour l'accueil du matin : 8H20-8H35.
  - o Les membres du conseil d'école ont accepté ce format, proposant une phase de test à reconsidérer l'année prochaine.
  - o Discussion de la formulation pour modification du règlement intérieur : « les portails sont ouverts 10 minutes avant l'accueil et sont refermés à 8h35, 11h30, 13h30, 16h30 »
  - o Une information aura lieu dans les cahiers de liaison .

**Usage des locaux et sécurité :** Du fait du caractère exigü des bâtiments et pour des raisons de sécurité et de fluidité, Mme Miramand a proposé d'ajouter une note sur le fait que les poussettes sont interdites dans les couloirs de l'école et devront être stationnées dans les halls. Pour autant, les enfants restent sous la seule responsabilité de leurs parents, et ne doivent en aucun cas dépendre des ATSEM chargées de surveiller Les entrées .

## ANNEE SCOLAIRE 2024 2025

### 6 – Informations sur l'organisation pédagogique de l'école : effectifs, APC, projets, évaluation d'école

#### Les effectifs :

#### **Effectifs 2024/2025**

- +4 nouveaux enfants arrivés dans l'école depuis la rentrée.
- TOTAL : 188 élèves
  - o Céline Nerieux-Sauret : 26 élèves / Béatrice Miramand : 25 élèves / Agnès Mallet : 5 petits +20 grands / Angeline Tripetzky : 29 élèves / Delphine Tancré : 28 élèves / Alexandra Chaudier : 27 élèves / Nathalie Marra : 28 élèves.

#### Effectifs 2025/2026

- Les premières prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025 sont attendus par l'académie pour le 15 novembre. Mme Miramand commence à établir les premiers indicateurs prévisionnels. Une communication est prévue dans les cahiers de liaison pour estimer les enfants qui resteront à l'école, ainsi que les nouveaux entrants (enfants nés en 2022), d'autant que 71 grands vont partir au CP.
- Le seuil de maintien des 7 classes de l'école est de 174 élèves.
- Pour l'instant la prévision des effectifs se maintient au-dessus du seuil, mais cela reste à confirmer au cours de l'année : Mme Miramand devra fournir des ajustements de prévision deux fois dans l'année (mars et juin) pour affiner la carte scolaire.
- A noter : la mairie agira activement pour soutenir le maintien de la 7<sup>ème</sup> classe.

#### APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Elles sont non obligatoires et nécessitent l'accord des parents dans le cadre d'un contrat.

L'enseignant définit l'objectif de ces APC pour travailler sur des compétences qui peuvent être difficiles à travailler en grand groupe ou proposer des activités dans le cadre d'un projet de classe.

Chaque enseignant fonctionne différemment pour la mise en place des APC qui se déroulent soit sur le temps méridien ou à partir de 16H30. Les enseignantes coordonnent ensuite la transition cantine / garderie.

#### Projets

Dans le cadre du projet d'école, nous travaillerons plus spécifiquement cette année dans deux axes :

#### **Parcours citoyen et eco-citoyen**

## ANNEE SCOLAIRE 2024 2025

Cette année, un thème sera commun à toutes les classes, : la Nature.  
Cela se traduira par la lecture d'albums et activités art plastiques en classe, ainsi que des actions ciblées :

- Partenariat avec plateau de Méginand – un dossier a été rempli l'an dernier par les enseignantes de Grande section pour bénéficier de 3 animations réalisées par l'association MNLE69 : les « balades contées ». Ainsi les 3 classes de GS effectueront 2 sorties au Ratier au cours de l'année et auront une séance en classe en novembre
- Sortie scolaire en mai :
  - o Les classes de PS, MS et PS/GS iront à la ferme des Délices (Saint Cyr les Vignes)
  - o Les 2 classes de GS de Madame Nerieux-Sauret et Miramand iront au rucher pédagogique ( découverte du monde des abeilles)
- Jardin pédagogique : Le jardin sera prochainement utilisable après des travaux a proximité . Une intervenante (Natacha) animera des sessions en classe puis au jardin pour parler des arbres, effectuer les plantations au printemps, etc. Chaque semaine une classe différente se rendra au jardin. Au total, 4 séances sont prévues dans l'année par classe. En cas d'absence de l'intervenante, elle serait remplacée par Gérald .
- Spectacle :un spectacle musical sera proposé aux enfants par Julien Air , en lien avec le thème de la nature en mars (date non encore fixée).

### **Parcours culturel**

- Partenariat avec la médiathèque :
  - o 5 animations auront lieu par classe : 4 déplacements à la médiathèque + 1 animation qui aura lieu à l'école (16 décembre).
- Musique : L'école a rédigé un « projet musique » et bénéficie cette année de deux intervenants (Clément et Olivia) qui animent des sessions en classe 1 fois par semaine.
  - o 45' pour les MS/GS et 30' pour les PS.
  - o Remerciement de la directrice à la mairie pour soutien et subvention pour mise en place du projet musical de l'école avec l'embauche d'intervenants.
- Semaine de Noël : Tous les jours une animation
  - o Lundi 16.12 : Deux conteuses de la médiathèque viendront en classe pour lire 2 / 3 histoires de Noël.
  - o Mardi 17.12 : Chorale de Noel avec participation des intervenants musique et passage du Père Noël
  - o Jeudi 19.12 : Spectacle de Noël : Un tour du monde pour le Père Noel proposé par la compagnie la Cicadelle

## ANNEE SCOLAIRE 2024 2025

- Vendredi 20.12: Goûter de Noël (contribution des familles sera demandée : des tableaux seront affichés devant chaque classe)
- Projet natation des GS
  - L'école se rend à la piscine d'Alaï : Aquavert qui était en travaux jusqu'à tout récemment.
  - Une séance est prévue le 20 février (juste avant les vacances d'hiver) puis tous les jeudis jusqu'à la fin de l'année.
  - Les maitre-nageurs viendront rencontrer les enfants en classe avant le début des sessions.
  - 2 à 3 parents par classe sont nécessaires pour accompagner chaque sortie. Les parents volontaires devront passer un agrément au mois de janvier. Une réunion d'information est prévue le 3 décembre à 18h30.
  - Mme Tripetky accompagnera les élèves de la classe de Mme Miramand (déchargée certains jeudis)
- Liaison GS – CP :
  - Plusieurs rencontres sportives sont prévues dans l'année : cross (8 novembre) + rencontre lutte + rencontre athlétisme.
  - Une réunion entre les directrices et les enseignantes de Grande section et CP est prévue suite aux évaluations de début d'année pour identifier les lacunes / difficultés des élèves et les réussites .

### Évaluation de l'école :

Suite à une décision ministérielle, toutes les écoles de France sont évaluées chacune à leur tour une fois tous les 5 ans. Le but : améliorer condition de réussite et de bien-être à l'école.

Il s'agit d'une auto-évaluation de l'école sur 4 thématiques : apprentissages, bien-être de l'élève et climat scolaire , les acteurs et le fonctionnement de l'école et l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- Ce processus implique également les partenaires de l'école : parents et mairie.
- Le comité d'évaluation est composé d'un inspecteur, d'un directeur d'école et de deux conseillers pédagogiques.
- Ils vont prendre connaissance du document d'auto évaluation rédigé par l'école puis , viendront rencontrer l'équipe de l'école, la mairie, les parents d'élève. Ils feront des recommandations de points à améliorer.
- Il ne s'agit pas de l'inspection des enseignants.
- L'école présentera le bilan de cette évaluation lors du dernier conseil d'école, et l'année suivante les recommandations devront être mises en œuvre.
- Il est à noter que ce processus nécessite beaucoup de temps de concertation requis de l'équipe éducative pour répondre au cadre de l'évaluation, le cadre d'exploration étant riche et varié.

Un questionnaire a été envoyé aux parents d'élève par Mme Miramand. Le taux de participation des parents à date sur le questionnaire : 54%.

## 8 – Sécurité

Dans chaque école plusieurs exercices sont effectués pour apprendre aux enfants à réagir en cas de problème, et reconnaître un signal :

- Exercices incendie – évacuation de l'école dans le calme au déclenchement d'un signal sonore. Rassemblement dans la cour de l'école élémentaire. Un premier exercice a été effectué avant les vacances.
- PPMS
  - o Plan « risque majeur » (ex : inondation / fuite de gaz...). Exercice qui vise à s'entraîner au confinement des enfants si nécessaire en cas de force majeure. La mairie fournit les denrées nécessaires lors de ce confinement (bouteilles d'eau et en-cas). L'exercice sera à faire avant les vacances de Noël.
  - o Plan « attentat / intrusion » : Exercice qui vise à cacher les enfants à l'émission d'un signal sonore. Exercice présenté sous la forme d'un jeu aux enfants « roi du silence ». Reporté à jeudi 7 novembre.
  - o Remerciement de la mairie à Mme Miramand pour la gestion de la notification de fermeture de l'école le vendredi 18 octobre. Arrêté préfectoral paru à 19H30.

## 9 – Mairie : informations diverses

### Végétalisation des cours :

On en est à la moitié du projet. Les vivaces et arbustes restent à planter. Les enfants vont contribuer à la plantation – une journée avec tous les enfants sera proposée en mars / avril.

Certains travaux seront effectués par les services techniques :

- Couverture des bacs à sable
- Tableaux d'expression

: récupération des vieux tableaux qui vont être installés sur les murs de l'école (pour laisser des traces pendant les récréations )

- Fabrication de cabanes végétalisées ( cour bâtimentF)

*Avis de l'Equipe éducative :* associée à l'ensemble du projet par la mairie, notamment réunion de « visualisation sur le terrain ». La directrice soulève le problème des potelets avec les cordelettes qui posent des questions de sécurité : (– dispositif qui n'a jamais été évoqué lors de la réunion de visualisation.) Potelets bruts (non poncés), cordelettes avec vis qui dépassent, et problème des copeaux de bois. (Réduction de la taille de la cour. Difficulté de l'équipe éducative pour

## ANNEE SCOLAIRE 2024 2025

Intervenir dans la cour rapidement (nécessité d'enjamber les potelets / cordelette). Particulièrement problématique sur le temps de midi car les enfants sont tous ensemble dans la cour.

Réponse de la mairie : l'entreprise n'avait pas mesuré le problème que ça pouvait engendrer. Normalement les potelets et cordes devraient rester 2 ans le temps que les plantations prennent bien et ensuite la commune aura en charge l'entretien des plantations et verra si les potelets peuvent être enlevés.

Parents : Retour sur la réduction de la taille des cours

Point Sécurité :

Installation d'un grillage protégeant la classe E1 (classe de Agnès) – proximité parking.

Référént sécurité dépendant de la gendarmerie de Francheville : inspection de l'école avec ce référent et la directrice. D'où le remplacement des grillages.

### **10 – Questions des représentants de parents d'élèves posées en amont du conseil d'école.**

Actions menées par l'école pour récolter des fonds :

**Photo de classe** - Cette année, changement de fonctionnement pour la photo de classe. Une photo de classe et une photo individuelle seront prises (pour les parents qui le souhaitent). L'achat se fait ensuite sur une plateforme en ligne, directement par les parents. Pas de photo de fratrie prévue, trop compliqué dans une école comme la nôtre.

Présentation des actions Les P'tits Sous prévues en 2024/2025 :

#### **Bilan de 2023/2024**

- Fête école maternelle : 2 172,68€ (école élémentaire : 2454€)
- Tombola : 5 721,56€
- Objets créatifs : 2 234,75€
- Sapins de Noël : 652,33€
- Vente plants potager : 531,60€
- Etiquettes personnalisées : 232,63€
- **Total recette : 13 999,55€**

#### **Les actions menées cette année sont identiques à l'année dernière :**

Sapin, Fête de l'école, Tombola, Objets créatifs, Vente Plants potagers, Etiquettes personnalisées (A qui S). Les actions : « Sapins » / « Plants potagers » / « Etiquettes personnalisées » sont celles qui rapportent le moins à l'association, mais sont aussi celles qui demandent le moins de préparation et suivi, elles sont donc conservées.

## ANNEE SCOLAIRE 2024 2025

**Fête de l'école** – Deux dates ont été réservées auprès de la mairie : vendredi 6 et vendredi 20 juin. Le vendredi 6 juin précède un week-end prolongé (Pentecôte) donc risque que cette date ne convienne pas à beaucoup de familles. Une réflexion est en cours du côté des parents d'élève pour potentiellement fusionner les fêtes d'école et d'élémentaire. Une réunion du bureau est prévue le 28/11 pour en discuter (contraintes de sécurité, avantages, inconvénients, etc.). Un e-mail suivra cette réunion pour en informer les directrices d'école.

Subvention accordée par l'APE pour l'année 2024/2025 :

Une enveloppe de 20€ par élève est attribuée par l'APE.

Fin de séance : 21H00

**Secrétaire : Mme Giesbert Marie**

**Directrice : Mme Miramand Béatrice**

**Date : 4/11/2024**

**Date :4/11/2024**